



# ROYAL WATERLOO BASKET

[www.royalwaterloobasket.com](http://www.royalwaterloobasket.com)

<https://www.facebook.com/RoyalWaterlooBasket>

[info@royalwaterloobasket.com](mailto:info@royalwaterloobasket.com)

## SAISON 2020 - 2021

Cher(e)s membres,  
Cher(s) parents,

Vu l'actualité que vous connaissez tous qui concerne le Corona Virus, vous n'êtes pas sans savoir que la Saison de basket-ball 2020 – 2021 a été très chaotique... et est malheureusement définitivement terminée... pour les plus de 12 ans 😞.

Nous espérons encore pouvoir vous annoncer une éventuelle reprise des entraînements avec d'éventuels matchs amicaux, malheureusement il n'en sera rien...

Aussi, souhaitons-nous vous communiquer que malgré le peu d'entraînements (3 mois) et de matchs (1 mois), les frais fixes liés à l'inscription des joueurs, l'assurance des joueurs, l'inscription des équipes, la location des salles, le défraiement des entraîneurs, etc... restent d'application pour le club.

Conscient que nous ne pouvons vous réclamer une cotisation complète sachant que vous ou votre enfant n'avez qu'à peine pu pratiquer votre sport favori, le Conseil d'Administration s'est réuni (en distanciel on vous rassure) afin de notamment discuter de ce point ainsi que de la mise en place de la future saison 2021 – 2022.

Dès lors, suite à cette réunion, le Conseil d'administration de votre A.S.B.L. Royal Waterloo Basket a décidé de maintenir une cotisation d'un montant de 125 € pour tous les joueurs âgés de plus de 12 ans en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Vu le contexte, la réduction pour les seconds et/ou troisièmes membres de la même famille ne sera pas applicable cette saison.

Pour les membres qui sont en ordre de cotisation, un remboursement sera effectué dans les prochaines semaines sur votre compte bancaire.

Pour les membres qui ne sont toujours pas en ordre de cotisation à ce jour, celle-ci (125 € donc) doit être payée **pour le 31 mars 2021 au plus tard** sur le compte **IBAN BE76 0016 1886 1995** du club en précisant le **nom, prénom et la catégorie du joueur**.

Tout retard ou non-paiement entrainera l'envoi de courriers recommandés y compris auprès de la Fédération Belge de basket-ball. Ceci impliquera une impossibilité de réinscription dans un quelconque autre club de basket tant que le montant qui nous est dû ne sera pas réglé.

Le Conseil d'Administration vous remercie pour votre confiance et espère vous revoir tous dès la saison prochaine.

Pour le Conseil d'Administration, VANMOEN Carine, présidente.

Royal Waterloo Basket

Siège social : Rue Théophile Delbar 33 boîte 5 – 1410 Waterloo

Secrétariat : Luc Marchand – 0493 50 36 74 – marchand\_luc@me.com

TVA BE0886.191.109

Matricule AWBB : 0970

Compte Bancaire BE76 0016 1886 1995